



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MARDI, 1^{er} SEPTEMBRE 2020 À 10 H 00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AUTORISATION DE TENUE DES FESTIVITÉS ENTOURANT LES 10 ANS D'UN LIVRE, UN VILLAGE
4. ACCEPTATION DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'HYDRO-QUÉBEC SUR LE CHEMIN KHARTOUM
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
D’EASTMAN**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité d’Eastman tenue le mardi 1^{er} septembre 2020 à 10 h 07 au sous-sol de l’église St-Édouard à Eastman.

Sont présents, le maire Yvon Laramée, les conseillères Heidi Fortin et Nathalie Lemaire ainsi que les conseillers Carol Boivin, Patrick McDonald et Maurice Séguin.

La séance est présidée par le maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Anne Turcotte, est également présente et agit comme secrétaire d’assemblée. Les membres, tous présents, reconnaissent avoir été dûment convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. Le maire ouvre la séance à 10 h 07.

**Résolution
2020-09-196**

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Maurice Séguin :

D’adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} septembre 2020 tel que soumis.

Adoptée à l’unanimité.

**Résolution
2020-09-197**

3. AUTORISATION DE TENUE DES FESTIVITÉS ENTOURANT LES 10 ANS D’UN LIVRE, UN VILLAGE

ATTENDU la programmation des activités entourant les 10 ans d’un livre, un village et la nécessité de fermer la rue des Pins le dimanche 6 septembre de 15 h à 19 h si les conditions climatiques le permettent;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nathalie Lemaire :

D’autoriser la fermeture de la rue des Pins le dimanche 6 septembre de 15 h à 19 h dans le cadre des festivités entourant les 10 ans d’un livre, un village.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

**Résolution
2020-09-198**

4. ACCEPTATION DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D’HYDRO-QUÉBEC SUR LE CHEMIN KHARTOUM

ATTENDU la demande de consentement municipal visant les travaux de prolongement du réseau d’Hydro-Québec à partir de la rue des Faux-Trembles pour desservir une partie du chemin Khartoum;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Maurice Séguin :

D’autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Municipalité d’Eastman, la demande de consentement municipal numéro DCL-22647669;

ET D’accorder la servitude d’occupation du domaine public à Hydro-Québec requise aux fins des présentes.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.
Le maire Yvon Laramée se retire durant les délibérations du Conseil.*

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nathalie Lemaire propose de lever la séance du conseil à 10 h 12.

Yvon Laramée
Maire

Anne Turcotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Yvon Laramée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».